

L'approche éthique de l'investissement : morale ou moralisme ?

QU'EN DIT-ON ?

“ On n'arrête pas de nous dire ce qu'on a à faire : ras-le-bol !”

“ Les gens qui moralisent, c'est surtout beaucoup d'hypocrisie.”

“ Instrumentaliser la morale pour exercer un pouvoir, c'est odieux.”

Pas de moralisme. Rester souple...
Adapter son système de valeurs
aux valeurs du marché.



L'ÉDITO

P rendre en compte
la question
éthique ou morale

dans l'investissement fait
intervenir un certain nombre
d'impératifs qui pourraient
être perçus comme une
forme de moralisme, classant
a priori les acteurs ou les
investissements en « bons » ou
« mauvais », sans tenir compte
de la réalité de ce qu'on juge.
Peut-on penser une approche
éthique de l'investissement
qui ne tombe pas dans le
moralisme ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

E n quoi le moralisme diffère-t-il d'une authentique approche éthique ?

LE MORALISME, UNE DÉFORMATION

Le terme de moralisme a une connotation négative, contrairement à d'autres mots qui lui sont proches, tels que la morale, le moraliste ou même la moralisation qui évoquent la démarche éthique dans ce qu'elle peut avoir de souhaitable. Cet aspect négatif vient de ce que le moralisme renvoie à une déformation de la morale, par des excès ou des défauts qui altèrent la droiture de la démarche.

UN EXCÈS DE NORMES A PRIORI

Le premier excès est celui d'une rigidité dans la fixation a priori et l'application des normes, selon des critères extérieurs indiscutés. Lorsque les valeurs morales se cristallisent en des règles visant à guider aveuglément les pratiques, le risque est de s'attacher à des propositions morales, formulées une fois pour toutes et trop générales, transformant de fait la démarche en moralisme. On classe alors de manière définitive les acteurs en « bons » ou « mauvais », selon que leurs actions entrent ou non dans des critères pré-établis par des arbitres dont la légitimité n'est pas toujours démontrée. La

pratique du *name & shame*, qui consiste à nommer publiquement les « mauvais » acteurs pour les couvrir de honte, présente entre autres risques celui de glisser dans le moralisme lorsque la légitimité de l'arbitre et la pertinence des normes ne sont pas régulièrement réévaluées. Un tel comportement sert trop souvent de base à une relation de pouvoir à visée plus ou moins politique. Au contraire, un véritable jugement moral, sans exclure la référence à des principes, doit se baser sur l'analyse de ce qu'il y a de bon ou mauvais dans une situation concrète et non dans l'application mécanique de critères figés d'avance.

Le rôle excessif joué par les normes sociales contribue aussi au développement du moralisme. La valeur supposée morale, énoncée par certaines pratiques communes ou par la société elle-même, s'impose alors à toute décision économique. Dans ce cas, le système de valeur devient un carcan duquel il devient impossible de sortir : la moralité se réduit à un conformisme, et les bonnes pratiques se transforment en injonctions

« Autant le moralisme est démoralisant et conduit au découragement et à la tristesse, autant l'objet de la morale qui est le bien conduit à la joie. »

moralisantes, dont il n'est plus possible de se départir sans provoquer le scandale.

UN DÉFAUT D'INTÉRIORISATION

Un défaut dans l'intériorisation de la règle morale fait également entrer dans la sphère du moralisme. Il y a moralisme, en effet, lorsque l'injonction morale est appliquée de manière extérieure, provoquant principalement un rapport de culpabilisation à la règle : il s'agit d'abord et principalement d'être en règle. Le bien qui fonde la règle est alors perdu de vue et seule subsiste la conformité à celle-ci ou la culpabilité de sa transgression. Ainsi des décisions d'investissement peuvent être suscitées par des exigences purement formelles d'observation de critères, sans voir que le sens de la règle est de promouvoir un bien.

Lié à ce manque d'intériorisation des normes, le défaut d'authenticité ou l'hypocrisie est une autre forme de moralisme. Lorsque celui qui en appelle à un comportement moral ne respecte pas les règles qu'il impose aux autres, l'énonciation et la promotion de ces règles relèvent alors plus du moralisme que de la morale. On peut retrouver ce type de comportement dans ce que

l'on appelle le *greenwashing* ou le *socialwashing* : l'entreprise affiche dans sa communication la promotion de certaines normes environnementales ou sociales générales, tout en masquant une réalité peu respectueuse de celles-ci. Elle participe ainsi à entretenir le décalage entre des règles énoncées et la pratique réelle.

LES EFFETS DU MORALISME

Un moralisme, qui surinvestit certaines normes en rapportant toute l'activité humaine à celles-ci, conduit en réalité à fragiliser ces dernières. Parce qu'il provoque alors un rejet de normes excessives ou totalisantes, il suscite une opposition qui tend à remettre en cause le bien-fondé de celles-ci. Sur le long terme, le moralisme fragilise les normes qu'il chérit, en les isolant de ce qui les fonde en raison. Le rejet légitime du moralisme conduit en définitive à celui de la morale. Lorsque la question écologique se transforme en une idéologie en cessant de considérer d'autres dimensions de la

vie humaine, les imprécations qui l'accompagnent provoquent un rejet qui peut être violent.

Une approche nourrie par le moralisme peut certes susciter quelques actions vertueuses, en poussant la personne à agir selon des valeurs mises en avant, mais elle risque surtout de paralyser l'action. En effet, une vision moraliste de la vie économique rend toute prise d'initiative suspecte, parce qu'en risque de transgresser les normes établies. Il s'ensuit un conformisme qui étouffe la créativité et l'esprit d'entreprise.

Le propre du moralisme est d'imposer comme normes sociales certaines valeurs qui sont mises en exergue. Dans un tel environnement, des biais de perspective se mettent en place avec pour effet de focaliser les acteurs sur les problématiques retenues, et de les détourner d'autres domaines qui mériteraient pourtant une attention. L'équilibre nécessaire des trois composantes de l'ESG, l'environnement, le social et la gouvernance, est par exemple souvent mis en péril par la prépondérance de la question du réchauffement climatique ou la focalisation sur certaines questions sociétales (par exemple le wokisme dans les entreprises américaines). Le moralisme est en définitive source de tristesse, parce qu'il ne laisse pas à la joie la possibilité de se déployer. L'accent étant mis sur la dimension sérieuse et tragique de l'existence, c'est la joie même de l'action qui se trouve éteinte. La mauvaise conscience qui motive l'action est entretenue par une approche très négative de l'éthique qui s'intéresse davantage à la transgression de la norme qu'à la réalisation du bien. Autant le moralisme est démoralisant et conduit au découragement et à la tristesse, autant l'objet de la morale qui est le bien conduit à la joie.

SORTIR DU MORALISME

Mettre en avant le risque du moralisme dans l'investissement éthique conduit à interroger les conditions qui permettent, a contrario, d'imaginer une authentique démarche éthique. La sortie du moralisme ne peut se faire sans un travail de discernement moral qui mobilise les facultés de jugement de la personne en vue d'une bonne décision. Le discernement moral est associé à la vertu de prudence qui permet d'assurer la

justesse des moyens de l'action en vue d'une fin bonne. La prudence est la vertu de l'intelligence pratique qui rend bonne l'action et c'est ce qui lui donne un rôle central dans le discernement. Elle s'appuie sur une délibération préliminaire qui prend en compte l'ensemble des paramètres mis en jeu dans la décision : expérience morale, connaissance des normes morales, etc. Cette étape est fondamentale pour passer du principe général à la situation concrète dans laquelle il faut discerner. Dans un processus d'investissement, l'enjeu est ainsi d'analyser en profondeur la réalité d'une activité et ses mécanismes propres avant de poser un jugement définitif : certaines exclusions a priori de secteurs d'activité de l'univers d'investissement

ne permettent pas un tel travail de connaissance. L'étape de délibération ouvre ensuite la voie à la décision elle-même qui se réalise dans l'application de l'ensemble des principes mobilisés au cas concret. Enfin, au-delà du choix lui-même, c'est la réalisation de la décision qui est portée par la vertu de prudence.

Tout au long de ce processus intérieur de décision se réalise le discernement moral qui oriente l'action vers sa fin. Ainsi, si l'on considère l'investissement comme un acte moral, c'est-à-dire comme un acte responsable et libre, on comprend en quoi il doit passer par ce jugement intérieur qu'est le discernement nourri par la vertu de prudence.

LA FORMATION DE LA CONSCIENCE

La vertu de prudence qui nourrit le discernement moral fait appel à la conscience de la personne comme lieu de délibération et d'évaluation de la moralité de l'action et de l'authentique liberté. Le moralisme a pour effet *in fine* d'exonérer la personne du travail de sa conscience : l'injonction morale étant devenue impossible à questionner, plus aucune place n'est laissée à l'intériorité de la conscience. L'investisseur, qui arbitre entre deux investissements selon des critères qui touchent à des convictions morales, agit là en conscience. Cela signifie qu'il est toujours nécessaire de former cette conscience pour éviter de se laisser enfermer dans toute forme de moralisme, tout en assurant la nécessaire liberté d'action. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

PEUT-ON PENSER UNE APPROCHE ÉTHIQUE DE L'INVESTISSEMENT QUI NE TOMBE PAS DANS LE MORALISME ?

Le moralisme déforme l'approche éthique en moralisant de manière extérieure la vie économique et en focalisant l'attention sur certains critères qui deviennent prépondérants. La culpabilisation qui l'accompagne empêche la liberté ou la créativité de s'exprimer. La sortie du moralisme est rendue possible par un authentique discernement moral qui mobilise les facultés de la personne et l'appel à sa conscience orientée au bien.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR



La citation

Une formation éthique efficace implique de montrer à la personne jusqu'à quel point il lui convient de bien agir. Aujourd'hui, ordinairement, il est inefficace de demander quelque chose qui exige un effort et des renoncements, sans indiquer clairement le bien qui peut en résulter. »

PAPE FRANÇOIS, « AMORIS LAETITIA », N° 265

Pour aller plus loin

JEAN-PAUL II,

Veritatis Splendor, 1993.

ORA ET LABORA,

La vocation de l'investisseur

à la lumière de la Doctrine

Sociale de l'Eglise, 2022.